



Le Vésinet, le 6 janvier 2022

Direction Aménagement et Espace public

Réf: BC/HB 22-01-02

AVIS D'INFORMATION

À l'attention des riverains de :

- **rue du Général Clavery (entre rue du Maréchal Foch et avenue Gallieni)**
- **avenue Gallieni (entre rue du Général Clavery et avenue Horace Vernet)**

Dans le cadre des travaux de la future Résidence Etudiante sise n°20 avenue Gallieni / n°2 rue du Maréchal Foch / place de la Gare, il est prévu la démolition d'une partie des murs existants par la société COLAS, pour le compte de SEQENS :

- du lundi 24 janvier au vendredi 28 janvier 2022 inclus ;
- du lundi 31 janvier au vendredi 4 février 2022 inclus,

Pour permettre le bon déroulement du chantier et afin de garantir la sécurité de l'ensemble des usagers, **le stationnement des véhicules sera interdit et déclaré gênant (entre 9h00 et 16h00), rue du Général Clavery (entre rue du Maréchal Foch et avenue Gallieni) et avenue Gallieni (entre rue du Général Clavery et avenue Horace Vernet)**. Cette interdiction permettra de fluidifier la circulation des véhicules en cas de croisement entre les engins du chantier et les autres véhicules.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous demande de bien vouloir contacter les Services Techniques de la Ville, M. BENSALIH au 01.30.15.48.04.

Persuadé de l'intérêt que vous portez à cette opération, je vous remercie par avance de votre compréhension pour la gêne occasionnée par les travaux.



Le Maire,

Bruno CORADETTI